Communes d'Angleterre par une résolution réglementaire toujours en vigueur, elle décide de ne donner désormais aucune suite aux propositions émanant de ses membres qui auraient pour effet d'accroître les dépenses de l'Etat.

Ainsi bien, il est à peine besoin d'observer que la Chambre ne se trouvera pas désarmée, si elle estime que le Gouvernement néglige de la saisir des demandes de crédits qu'elle jugerait nécessaires ; chaque député conservera, bien entendu, le droit d'interpeller le Gouvernement à ce sujet et la Chambre demeurera libre d'imposer ses volontés par le vote d'un ordre du jour.

Enfin, si, contre toute attente, la modification de règlement que nous vous proposons se révélait à l'usage imparfaite ou gênante, rien ne serait plus aisé pour la Chambre que de la réviser ou même de la supprimer.

« UNE VÉRITABLE MESURE DE SALUT PUBLIC »

Dans les circonstances actuelles, il s'agit d'une véritable mesure de salut public.

ARTICLE UNIQUE. — L'article 86 du Règlement de la Chambre des Députés sera complété comme suit :

« Aucune suite ne sera donnée à toute « proposition de loi ou à tout amende- « ment impliquant une dépense nou- « velle ou une augmentation de dépense. « La réalité de la création ou de l'aug- « mentation de dépense sera constatée « par le Président de la Chambre, qui, « en cas de contestation, demandera « l'avis de la Commission des Finances ».

Les Scandales Politico-Financiers

DES NOMS A PROPOS DE L'AFFAIRE DES NAPHTES DE BAKOU

Les échanges de vues sur les travaux des divers rapporteurs de la commission parlementaire d'enquête, pendant les vacances de Pâques, se sont poursuivis vendredi matin. En l'absence de M. Blondel, rapporteur de l'affaire des Naphtes de Bakou, M. Louis Marin, président, a donné connaissance à ses collègues de certaines pièces du dossier de cette affaire qui présentent un caractère particulier. Il a rappelé notamment les termes du rapport de M. Moret, alors directeur du mouvement général des fonds, rapport adressé à M. Poincaré, en 1928, alors qu'il était président du conseil et ministre des finances. M. Moret faisait état, dans ce rapport, d'une note confidentielle, émanant du procureur de la République de cette époque et indiquant les raisons pour lesquelles l'affaire des Naphtes de Bakou s'était terminée par un non-lieu.

D'après les renseignements donnés par plusieurs commissaires dans les couloirs de la Chambre, cette note prêterait que certains inculpés auraient eu l'intention de mettre en cause MM. Marius Moutet, Joseph Caillaux et Paul Painlevé si des poursuites avaient été engagées.

Elle ajouterait qu'il était d'ailleurs regrettable de rendre un non-lieu dans cette affaire, où l'épargne française avait été frustrée par des étrangers.

L'AFFAIRE DE L'AÉROPOSTALE

M. Porteret a donné ensuite lecture de la première partie de son rapport sur les faits auxquels s'est trouvé mêlé M. Falcoz. Il a indiqué qu'il lui paraissait difficile de relever juridiquement un délit en matière de trafic de décoration au grade d'officier de la Légion d'honneur de M. Couturier.

Enfin, M. Joseph Denais, qui préside une sous-commission des finances, chargée de l'étude des contrats passés avec une compagnie de transports aériens et maritimes, a fait part, à titre personnel, de quelques renseignements recueillis par lui sur les contrats de la compagnie aéropostale. Il a indiqué, notamment, qu'aucune intervention politique n'avait eu lieu et qu'en aucun cas les porteurs de bons de la société ne subiraît de pertes, puisque les subventions de l'Etat couvriront largement les intérêts des obligations.

LES DÉBATS DE BOURSE ET FINANCE

Les débats de l'affaire « Bourse et Finance » ont continué, hier après-midi, devant la Douzième chambre correctionnelle. M. Robinet Guillaume, second expert, a été entendu. Il a apporté les conclusions de son rapport sur la comptabilité de cette agence et il a estimé que derrière cette affaire se trouvait sous des pseudonymes nombreux dissimulée la personnalité agissante de M. Rochette et les sommes importantes que celui-ci toucha au cours de ces opérations. Les débats de « Bourse et Finance » continueront aujourd'hui.

VICTIME D'UN PICKPOCKET

Hier matin, vers 8 h. 30, au moment où le rapide de BOULOGNE, venait de quitter la gare du Nord, à Paris, un voyageur, M. Henry Emmanuel Compton, demeurant à Huddersfield (Angleterre), a remarqué la disparition de son portefeuille contenant 38 livres sterling en coupures diverses, et quelques shillings. M. Compton se souvint alors qu'au moment du départ du train, il avait été bousculé par un homme qui paraissait très pressé. On présume que c'est cet individu, un spécialiste du vol à la bousculade, qui lui subtilisa son portefeuille. M. Compton, à son arrivée à BOULOGNE, a déposé une plainte entre les mains de M. Liger, commissaire spécial.

LA BAISSE DES SALAIRES DANS LE TEXTILE A ROUBAIX-TOURCOING

LA MENACE DE CONFLIT CONTINUE DE PESER

Au cours de la journée d'hier, aucun fait nouveau n'a apporté de modification profonde à la situation dans l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing.

Nous avons exposé hier dans ses grandes lignes la situation. D'une part, le maintien des intentions patronales d'appliquer une baisse de 10 % sur les salaires à partir du 11 mai. D'autre part, la volonté, qui paraît fermement arrêtée du côté ouvrier, de s'opposer à toute baisse de salaires.

Ainsi donc, à l'heure actuelle, la Commission patronale se tient sur ses positions, les Cégétistes s'opposent catégoriquement à toute baisse des salaires, enfin, les syndicats libres demandent d'attendre jusqu'en octobre et réclament l'intervention du Préfet.

La position des groupements étant ainsi définie, quelle sera leur attitude à la date fixée.

Il est difficile et dangereux de se livrer au jeu des pronostics. Néanmoins, si l'on veut bien se rappeler la dernière assemblée générale des Cégétistes, on pourra se souvenir des déclarations du représentant de la C. G. T. qui apporta aux Roubaisiens la promesse de l'appui de la C. G. T. Si l'on rapproche de ces paroles la fermeté des décisions prises par les organisations ouvrières, on conçoit facilement qu'un conflit paraisse certain.

Reste la solution d'un arbitrage.

Nous avons signalé hier que M. Langeron recevrait les délégations ouvrières. Faut-il croire que par le Préfet on toucherait le Ministre et qu'un arbitrage, dont nous avons été les premiers à parler, viendrait aplanir des difficultés qui s'avèrent très grosses.

Espérons encore que la pondération et le calme dont il a été fait preuve jusqu'à présent, ne se modifieront pas et que peut-être pourra être évité un conflit qui paraît inévitable.

LA BAISSE DES SALAIRES DANS LE TEXTILE BRITANNIQUE

On mande de Manchester au « Daily Télégraph », qu'à la suite de négociations qui ont duré plusieurs mois, un accord vient d'intervenir entre les patrons de filatures et les ouvriers affectés spécialement au blanchiment, à l'impression, à la teinturerie et au finissage des cotonnades.

En plus d'une réduction immédiate des salaires des ouvriers travaillant à l'heure ou aux pièces, un nouveau tarif, basé sur la cherté de vie, a été accepté par les ouvriers cotonniers.

UN PECHEUR DE BRAY-DUNES RAMENA DANS SON FILET UN MOTEUR D'AVION

Hier matin, vers 6 heures, un patron-pêcheur nommé Jules Noja, du bateau 637, demeurant à BRAY-DUNES, a découvert en mer un moteur d'avion. Le patron pêchait avec ses deux fils entre MALO-TERMINUS et MALO-CENTRE, quand son chalut a dragué sur le fond un objet très lourd. Les trois pêcheurs ont hissé avec difficultés le chalut et grande a été leur surprise de ramener à la surface un moteur d'avion muni de la partie centrale d'une hélice. Le moteur couvert de plantes marines, paraissait avoir fait un long séjour dans l'eau. L'hélice portait des traces d'incendie. Le moteur portait deux magnétos. On a retrouvé sur une plaque la numéro du moteur : 7.472-B.D. brevit Birkigt, Hispano-Suiza. Ayant arrimé la lourde pièce le long de son bord, le bateau-pêcheur a rejoint DUNKERQUE, où il est arrivé vers 11 heures. Le moteur a été placé en face du quai de Leugenaert sur le quai de la Cale des Pêcheurs. La maison constructrice du moteur a été prévenue téléphoniquement de la trouvaille. D'après le numéro relevé sur le moteur, cette maison a déclaré qu'il s'agissait d'un appareil de guerre. On se trouve vraisemblablement en présence du moteur d'un avion qui tomba en flammes au cours des hostilités.

UN BAMBIN TUÉ PAR UNE RUADE A AVESNELLES

Un terrible accident qui a coûté la vie à un enfant de deux ans et demi, est survenu vendredi, vers 16 heures, à la ferme des époux Pavot-Caffiaux, route de Sains-du-Nord, à Avesnelles.

Leurs deux enfants : Michel, 2 ans 1/2 et Marcel, 5 ans, jouaient dans la cour de la ferme sous la surveillance d'une servante polonaise. Cette dernière vaquait aux travaux de la ferme. A un moment donné, les deux enfants pénétrèrent sur le seuil de l'écurie. L'un des deux enfants, ayant une baguette de bois en mains, taquina le cheval. L'animal, agacé, lança une ruade qui atteignit le jeune Michel au côté droit et fut renversé sur le sol. L'aîné, en pleurant, se rendit auprès de la domestique. Cette dernière se rendit rapidement à l'écurie et ramassa le petit Michel, qui se plaignait. Il fut transporté à la maison et mis entre les mains de sa mère.

Le docteur Triqueneaux, mandé d'urgence, arriva rapidement à la maison. Il était malheureusement trop tard, l'enfant avait rendu le dernier soupir. Ce déplorable accident a jeté la consternation dans cette famille.

DIX OUVRIÈRES poursuivies pour vols à Wandignies-Hamage

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Le tribunal correctionnel de Douai vient à peine de rendre son jugement condamnant, dans l'affaire des vols de faïence commis récemment aux Usines d'Orchies, sept ouvriers et ouvrières de la Société anonyme des Faïenceries de Saint-Amand, à des peines de prison, qu'un scandale, identique au premier, vient d'éclater dans l'usine de Wandignies-Hamage, appartenant à la même firme.

Dix ouvrières sont inculpées de vols commis au cours de leurs journées de travail et il est vraisemblable qu'elles devront répondre, elles aussi, devant le tribunal correctionnel de Douai, des méfaits dont elles sont accusées.

APRÈS LES VOLS D'ORCHIES...

La Société anonyme des Faïenceries de Saint-Amand, occupe dans ses trois établissements de *Saint-Amand, d'Orchies* et de *Wandignies-Hamage* près de Marchiennes, un millier d'ouvriers et d'ouvrières habitant ces villes, la faïenderie étant une des principales industries de la région.

Il y a quelques temps, les usines d'Orchies étaient littéralement mises à sac. Assiettes, plats, coupes et soucoupes, bols et sucriers disparaissaient comme par enchantement... au nez et à la vue des contremaîtres ou surveillants. Après une minutieuse et discrète enquête, la direction apprenait un jour, à son grand étonnement, car elle avait entière confiance dans son personnel, que des vols étaient commis par des ouvriers et ouvrières, que cette façon de faire était même devenue chez eux une question... d'habitude. Ces vols se commettaient depuis très longtemps déjà !

De là les arrestations des voleurs, leur comparution devant le tribunal correctionnel de Douai après enquête par la gendarmerie d'Orchies, et ensuite leur condamnation à 8 jours, 2 mois, 3 mois de prison avec amendes !

...EN VOICI D'IDENTIQUES A WANDIGNIES-HAMAGE

Pendant que jeudi dernier, le tribunal jugeait cette affaire, le maréchal des logis-chef Rivart, de Marchiennes et les gendarmes Weitremez, Deleligne et Langrand ouvraient eux aussi une enquête sur une affaire identique de vols de faïenderie, commis, cette fois, dans les usines de Wandignies-Hamage près de Marchiennes.

M. Spranger, récemment nommé directeur des usines, résolut de liquider au plus tôt cette affaire. Il y avait des voleurs dans la maison ; à tout prix il fallait les surprendre. Une surveillance sévère s'exerça donc ot, jeudi matin, on eut la clef de l'énigme.

« A qui ce paquet ? » demandait un contremaître au personnel qui l'entourait. Le plus grand silence suivait la question. « A qui est ce paquet ? » interrogeait à nouveau le chef de service. L'épouvante paralysait méduser certaines ouvrières. L'une d'elles, enfin, Pauline Lambert, d'Hornaing, se décida à répondre et à avouer que ce paquet « d'assiettes » était prêt pour être emporté à la première occasion !

Envoyée devant le directeur de l'usine et interrogée par lui, Pauline Lambert pleurant à chaudes larmes et regrettant — un peu tard toutefois — son acte malhonnête, dénonça alors ses compagnes : Jeanne Pinte, de Marchiennes ; Jeanne Lasson, de Fenain ; Malvina Lambert, d'Hornaing (sœur de la précédente) ; Nino Bauvain, de Fenain ; Stéphanie Brunet, de Somain ; Marceline Debret, de Somain ; Angèle Pillon, de Somain ; Marie Richard, de Wandignies ; et Léon, d'Hornaing. Elles étaient donc 10 qui, bientôt, comparaîtraient devant le maréchal des logis-chef Rivart, de Marchiennes, prévenu par le soins du directeur de l'usine. Interrogées à nouveau, les ouvrières avouèrent « avoir volé de la faïenderie depuis plusieurs mois déjà ».

Il va sans dire que, sur l'ordre du parquet de Douai, des perquisitions sérieuses furent opérées au domicile des délinquantes par les gendarmes de Somain et de Marchiennes. La « pêche » fut assez fructueuse et il ne fallut pas moins d'une lourde camionnette pour transporter une partie des faïences récupérées. Dans les cendres, le charbon, sous les lits, dans la toile des matelas, les assiettes, les cendriers voisinaient avec les pots et les sucriers de prix.

Laissées en liberté provisoire les 10 inculpées comparaîtront prochainement devant le tribunal correctionnel de Douai. — R. L.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER — Samedi 2 MAI 1931

Soleil : Lever à 4 h. 33 ; coucher à 19 h. 04. Lune : Lever à 20 h. 02 ; coucher à 4 h. 18. Aujourd'hui : St-Athanase. Demain : Inv. Ste-Croix.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille : Observation faite le 1er mai 1931 à 18 h. : Baromètre 756 mm. 5 ; baisse depuis la veille à 18 h. : 5 mm. 9 ; Thermomètre : fronde. 17.6 ; minima 5.7 ; maxima. 194 ; Etat hygrométrique : 80 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : Néant ; Direction du vent : Sud ; Force : modérée ; Direction des nuages : Sud ; Etat du ciel : peu nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui : Un peu chaud, orageux.

OFFICE NATIONAL MÉTÉOROLOGIQUE. — Région Nord. — Temps nuageux, ciel nuageux, devenant très nuageux avec averses ou orages ; vent variable, 4 à 6 m. ; température sera en hausse de 3 à 5° sur la nuit précédente.

DEUIL. — On annonce la mort survenue à Haveluy, de M. Henri Lambert, conseiller à la Cour d'Appel de Douai. Les funérailles auront lieu aujourd'hui à Haveluy.

LA JOURNÉE DU PREMIER MAI

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A LILLE

30.000 CHOMEURS

Les statistiques officielles indiquent qu'hier matin, à 7 heures, à la rentrée des usines, il a été constaté 29.116 chômeurs exactement, la métallurgie en comptant 10.360 et le textile 9.317 ; Fives venant en tête suivi de Moulins-Lille et de Wasquehal. L'après-midi, le nombre des chômeurs s'est encore accru et a certainement dépassé 30.000.

A ROUBAIX

Les manifestations du 1er mai, à Roubaix, se sont déroulées dans le plus grand calme.

Comme de coutume, dans la matinée, eut lieu la remise des diplômes d'honneur aux médaillés du travail.

Les membres des syndicats cégétistes se rendirent au cimetière pour s'incliner devant le monument élevé aux victimes du travail. Ils allèrent ensuite à l'Hôtel de Ville pour déposer leurs cahiers de revendications, et au monument de Jules Guesde, où un discours fut prononcé.

Dans l'après-midi, un cortège communiste parcourut les rues de la ville, dans un calme parfait, pour se rendre à la Prolétarienne, où un meeting eut lieu.

Dans tous les quartiers, des réjouissances les plus diverses eurent lieu, favorisées par un soleil printanier et une température des plus clémente.

A TOURCOING

La fête du travail a été dignement fêtée à Tourcoing. Des concerts eurent lieu sur différents kiosques de la ville et le matin à 10 heures, à la mairie, sous la présidence de M. Ingheis, maire, il fut procédé à la remise des décorations aux médaillés. L'Administration municipale avait organisé une matinée de gala au gymnase qui obtint un vif succès.

Au cours de la matinée, un cortège de 120 à 150 manifestants communistes parcourut les artères de la ville escorté par un important service d'ordre.

A DUNKERQUE

Le 1er mai à Dunkerque a été des plus calme. Les deux tendances l'ont caractérisé chacune de leur côté. A l'Union locale des Syndicats confédérés, on s'est réuni à l'Hôtel de Ville à 10 h. 45. Il y avait près de trois cents auditeurs.

On notait la présence de M. Charles Valentin, maire de Dunkerque.

Au bureau se trouvaient MM. Ternoynck, secrétaire de l'Union locale, ainsi que tous les secrétaires des syndicats confédérés : métallurgie ; alimentation ; chemins de fer ; tramways ; loueurs de taxis, etc...

M. Jacond, délégué de la C. G. T., secrétaire du Syndicat des Transports en commun de la région parisienne, a pris la parole et s'est étendu sur la loi bienfaisante des assurances sociales. Il a dit notamment qu'à celle loi des modifications seraient à établir et l'auditoire s'est vivement intéressé.

Du côté unitaire, on fit, avec quatre cents partisans et une musique, une promenade en ville qui fut très calme. Le cortège suivit l'itinéraire imposé.

En tête de la théorie des manifestants étaient portées de grandes banderoles. A la salle l'Avenir, un meeting eut lieu sans incident.

Le programme des réjouissances s'est déroulé comme il avait été tracé.

A VALENCIENNES

En prévision des incidents de nombreux détachements de gardes mobiles avaient été répartis dans les centres les plus importants de l'arrondissement, mais la journée s'est passée dans le plus grand calme.

Sur 7.422 travailleurs, on comptait 960 chômeurs.

A l'Hippodrome, le parti communiste avait convié ses membres à assister à un meeting public et contradictoire.

Un cortège se forma composé de musiciens et de drapeaux, mais vu les nombreux arrêtés d'expulsion pris par l'autorité supérieure lors de la dernière grève des mineurs unitaires, l'élément étranger faisait défaut.

Dans l'arrondissement de Valenciennes, le chômage fut un peu plus important, de nombreux industriels ayant donné congé à leur personnel.

A ANZIN

Le travail fut presque normal dans les usines ; il n'en fut pas de même pour la Cie des mines d'Anzin, à la descente du matin on note 1.800 ouvriers ; à celle de l'après-midi, 320. Pour ces deux postes ce n'est que le personnel dirigeant.

Le matin, un cortège comprenant une vingtaine de drapeaux rouges, quelques centaines de manifestants, se forma sur la Grand'Place ; à 10 heures, il se mit en route pour Valenciennes où eut lieu un meeting. Tout se passa dans le plus grand calme, deux arrestations furent opérées, celles de Mme Honoré et M. Vandamme, tous deux vendaient des journaux dont la vente était interdite.

Le service d'ordre était dirigé par MM. Delattre, commissaire spécial; Raoul commissaire de police à Anzin ; Lhuseca, adjudant de gendarmerie.

A DOUAI

La journée du 1er Mai, Fête du Travail et Fête du Muguet porte-bonheur, s'est déroulée à Douai par un temps délicieux et dans le calme.

Pour la circonstance, les travailleurs avaient déserté les usines et les chantiers.

A 15 h., les travailleurs appartenant aux syndicats confédérés, se réunirent à l'Hippodrome municipal. Là, MM. Charles Gomiaux, député, Louis Brodel, conseiller municipal de Lille, délégué de la Fédération socialiste du Nord ; Paul Foucaut, maire de Sin-le-Nobis, directeur de l'Union des Coopérateurs et Flament, secrétaire général adjoint du Syndicat des Mineurs du Nord, prirent la parole tour à tour au nom des organisations qu'ils représentaient.

Le meeting fut suivi d'une séance récréative ; un aimable chanteur se fit entendre et l'assistance applaudit les artistes d'un groupement d'amateurs qui interprétèrent « Le Voisur » ».

Tandis que les confédérés tenaient leur réunion, un cortège de travailleurs appartenant aux syndicats unitaires et au parti communiste, se formait place Carnot.

Pendant le rassemblement un incident se produisit. Les gardes républicains mobiles intervinrent pour interdire le port de pancartes. Une bousculade se produisit et trois récalcitrants se virent arrêtés, puis relâchés sur-le-champ.

Puis le cortège avec les drapeaux rouges se mit en marche au rythme de fanfares.

En tête du défilé, on remarquait plusieurs militants unitaires et communistes dont M. Guitonnet, maire de Waziers.

Le parcours fut marqué d'un léger incident, rue de Bellain, mais il n'eut, lui aussi, aucune conséquence.

Par les rues centrales de la ville, les manifestants atteignirent la cour du Théâtre, où se tint un meeting.

Le soir, à 20 h., un intéressant concert eut lieu à l'Hippodrome avec le concours de la Fanfare Municipale, de Mlle Antoinette Bertoni, violoncelliste ; de Mlle Yvette Urbain, cantatrice ; de M. Delvaux, baryton, et de M. Pierre Lococq, pianiste.

Le concert fut ensuite suivi d'un bal qu'anima joyeusement un orchestre de la Fanfare Municipale.

Ajoutons qu'à l'occasion de la fête du travail la municipalité avait fait distribuer des cigares et des gâteaux aux vieillards de l'Hospice et des gâteaux aux malades de l'Hôtel-Dieu.

D'autre part, les vieillards secourus par le bureau de bienfaisance bénéficièrent d'une distribution supplémentaire de pain.

A CAMBRAI

Journée calme à Cambrai. Comme à l'habitude d'ailleurs ; par les soins de la gendarmerie et de la police, un service d'ordre avait été organisé, service qui n'eut pas à intervenir, faute de manifestants.

Comme de coutume, on chôma dans les établissements Duchabelle et Cie, où travaillent de hombreux métallurgistes ; au garage Courtin et Bévierre ; à la fonderie Delabre ; et à l'usine à gaz, où toutefois le service dit « du dimanche » fut assuré.

L'après-midi vit deux réunions qui se tinrent à l'ancienne mairie, place Fénelon, l'une par les Unitaires, l'autre par les Confédérés, à 16 heures.

Des discours furent prononcés à chaque réunion ; pas d'accident à signaler.

A AVESNES

A l'occasion de la fête du 1er mai à Avesnes, tous les ouvriers des filatures ont chômé. Il n'y eut aucun cortège ni aucune réunion. Ce fut une belle journée passée dans le calme le plus absolu. Il en fut de même dans toute la région.

A MAUBEUGE

Le 1er mai s'est déroulé à Maubeuge dans le calme le plus complet. Le nombre des chômeurs dans les usines était relativement peu élevé. Aux usines du Tilleul, sur un effectif d'environ 1.200 ouvriers, on a enregistré 264 absents dont une moitié formée par des frontaliers belges. Aux Etablissements Métallurgiques de Senelle, 35 ouvriers manquaient sur un millier environ. La plupart des autres établissements industriels ont fonctionné normalement, sauf quelques usines qui avaient décidé d'avance de fermer ce jour-là.

Durant cette belle journée ensoleillée, on n'a eu à signaler aucun incident.

A Sous-le-Bois, eut lieu la réunion traditionnelle qui ne réunit que très peu de monde. Il n'y eut pas de cortège, ni de manifestation quelconque et le service d'ordre assuré par la police, la gendarmerie et un peloton de gardes républicains mobiles se réduisit à une discrète surveillance et n'eut à aucun moment à intervenir.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Dans le Pas-de-Calais, le 1er mai fut calme dans l'ensemble.

Le chômage était complet dans la région minière, sauf aux mines d'OSTRICOURT et de LIGNY-LEZ-AIRE, où l'on chôma partiellement.

Dans les industries métallurgiques travail normal aux Aciéries d'ISBERGUES, particulièrement. Chez les dockers quelques défections ainsi que dans le personnel des tramways de CALAIS.

A AVION, une réunion unitaire ne groupa qu'une vingtaine d'auditeurs.

A ARRAS, le travail fut partout assuré, aucune réunion ni aucune manifestation. Sauf le drapeau rouge aux marques soviétiques placés au sommet de la Cathédrale, aucun incident.

Dans toute la région de LENS, le premier Mai a été calme.

A HENIN-LIETARD, les communistes avaient organisé, dans la matinée, une manifestation qui parcourut les principales rues de la ville. Au cours d'un meeting qui suivit, M. Marty, député, prit la parole.

Dans l'après-midi, les syndicats unitaires, à leur tour, organisèrent une manifestation qui se déroula dans le plus grand calme.

A LENS, les manifestations organisées d'une part par les syndicats confédérés, et d'autre part par les unitaires, avaient été interdites par arrêté préfectoral. Vers 15 h., les unitaires tentèrent à plusieurs reprises, de se former en cortège Place de la Gare, rue de Paris, Place Jean-Jaurès. A chaque fois, ils furent dispersés par les forces de police que dirigeait en personne M. Giacobbi, sous-préfet de Béthune, assisté de MM. Crépin, Morrachini et Furaudet, commissaires de police et le capitaine de gendarmerie Courtelin. Les communistes décidèrent de se rendre à leur salle de réunion à l'Alhambra.

Les syndicats confédérés tinrent une réunion à la maison syndicale, sous la présidence de M. Lievas, assisté de MM. Caillet et Lobes. M. Maëz, député-maire, parla de la situation actuelle, expose les différents moyens de parer à la crise et fit appel à l'union de tous les travailleurs.

Pendant ce temps, les communistes tenaient une réunion dans la salle de l'Alhambra, où M. Marty, député, expose le programme de son parti.

A la sortie du meeting, il était environ 19 h. 30, les communistes essayèrent de se former en cortège pour faire escorte à leurs leaders, mais ils en furent empêchés par les gardes mobiles. M. Marty, accompagné seulement de quelques amis, prit le train à 19 h. 30.

Il y eut concert Place de la République par la Fanfare Municipale, auquel participa une foule nombreuse, puis un feu d'artifice fut tiré à 21 h. 30.

A signaler qu'au cours de cette journée, il fut procédé à deux arrestations. Une seule fut maintenue, celle de M. Henri Dufour, 28 ans, mineur, pour refus de circuler.

A PARIS

La physionomie de la capitale fut hier sensiblement la même que les autres jours. On remarquait seulement une moins grande affluence de taxis. Dans les transports en communs, tant en surface que souterrains, le trafic fut normal. La rentrée des bureaux et ateliers s'effectua sans incident. En banlieue, le chômage ne paraît pas être important, sauf dans le bâtiment et certaines usines métallurgiques.

A la Bourse du Travail, un certain nombre de travailleurs confédérés sont venus hier matin faire timbrer leur carte de chômage, puis ont assisté dans la grande salle, à une réunion de propagande et de protestation contre la menace de la diminution des salaires. La séance s'est déroulée dans le plus grand calme et, à midi, la Bourse a été fermée comme les années précédentes.

Suivant un communiqué de la préfecture de police, les tentatives de débauchage autour des usines ont été très rares et les établissements qui ont ouvert leurs portes ont eu leur personnel au complet. Par suite de la fermeture de certaines usines, dont une seule occupe 17.000 ouvriers, le nombre des ouvriers qui n'ont pas repris le travail a été de 38.315. A ce chiffre il faut ajouter 6.196 chômeurs volontaires, ce qui porte à 54.511 le nombre des ouvriers absents sur 118.875 ouvriers recensés. Dans le bâtiment, qui comprend en temps ordinaire 17.313 ouvriers, on en compte 15.100 qui n'ont pas travaillé hier matin, dont 6.000 par suite de la fermeture des chantiers. Dans les produits chimiques on compte 5.300 absents sur 7.600. Dans l'ameublement, 343 sur 1.781. Dans les journaux et imprimeries, 3.500 sur 9.500. Dans l'alimentation, 1.300 sur 20.884. Dans l'habillement, 650 sur 36.787. Dans la chaussure, 3.040 sur 3.940. A la Société du Gaz, le personnel est au complet dans la matinée, aux usines de La Villette, du Landy, du Cornillon et du Goudron, des délégations se sont présentées aux régisseurs et ont remis un cahier de revendications. Dans les autres corporations le travail est normal.

UNE QUARANTAINE D'ARRESTATIONS

Une quarantaine d'arrestations ont été opérées dans la matinée, pour apposition d'affiches, distribution de tracts ou cris séditieux. Au cours de la nuit, le drapeau tricolore qui flotte à la Manufacture des Tabacs, à Pantin, a été arraché. Une enquête a été ouverte.

Enfin, M. Benon, juge d'instruction, a fait arrêter hier matin M. Saint-Laux, gérant du journal « L'Avant-Garde ». M. Saint-Laux, qui a été inculpé de provocation à la désobéissance, a été envoyé au dépôt.

A midi on ne signalait aucun incident à la préfecture de police.

Un drapeau rouge qui avait été hissé au faîte d'un poteau d'une ligne électrique aérienne, à l'angle de la rue Béranger et de la rue de la Paix, à Châtillon, a été retiré par les soins du commissaire de police de Montrouge. Deux autres drapeaux rouges portant l'emblème du Parti communiste avaient été placés sur un immeuble en construction, boulevard Berthier, non loin de la porte d'Aubervilliers. Ces deux drapeaux ont été retirés par un gardien de la paix.

D'autre part, au cours de la nuit, des inconnus ont versé du ciment dans de nombreux aiguillages de lignes de tramways de la région d'Aubervilliers et de La Courneuve. Ces actes de sabotage sont restés sans résultat. Une enquête est ouverte afin d'en retrouver les auteurs.

Dans les départements

La situation, dans l'ensemble des départements, a été relativement calme. Pour la *Seine-et-Oise*, le nombre des chômeurs a atteint 35 à 40 %.

Un incident s'est produit vers la fin de la soirée sur le territoire de la commune de *Bezons*, près du square de la mairie. Malgré l'interdiction du préfet de Seine-et-Oise, un cortège s'est formé. Plusieurs gendarmes ont voulu disperser les manifestants. Des échauffourées se sont produites, au cours desquelles M. Courciel, commissaire de police, a reçu un pavé sur la tête. Il a été fort heureusement peu gravement blessé. Un gendarme a été blessé également à la tête à coup de pierre. Un lieutenant a été bousculé et frappé.

A *Rouen*, le travail a été presque général. Seuls, chôment les grutiers de la Chambre de Commerce et les ouvriers des lignes de l'Est.

Au *Havre*, on a compté 7.000 chômeurs sur 28.000 ouvriers.

A *Nantes* et à *Saint-Nazaire*, il y eut 30 % de chômeurs. A *Lorient*, malgré défection des membres de l'enseignement primaire, les jurys d'examen des bourses nationales ont pu remplir leurs fonctions. Une petite manifestation s'est déroulée devant le lycée où des professeurs dissidents ont été conspués par un groupe d'instituteurs.

A *Angoulême*, le chômage a été presque total parmi le personnel de la poudrerie nationale et de la fonderie nationale de la marine de *Ruelle*. Le travail a été normal dans l'industrie privée et dans les magasins.

mage a été presque total parmi le personnel de la poudrerie nationale et de la fonderie nationale de la marine de *Ruelle*. Le travail a été normal dans l'industrie privée et dans les magasins.

A *Strasbourg*, des cortèges socialistes et communistes ont parcouru la ville sans incident ; le secrétaire de la C. G. T. U., M. Mohn, ayant voulu haranguer la foule du haut d'un balcon sur la place Kléber, en a été empêché par la police. La dislocation des deux cortèges s'est faite dans le calme. Les tramways, qui n'avaient pas circulé le matin, ont repris le service normal à midi.

Dans le bassin de *Decazeville*, le chômage fut complet. A *Saint-Etienne*, sur 38.876 ouvriers, il y a 3.489 chômeurs volontaires et 17.777 chômeurs forcés. Dans l'ensemble de l'arrondissement, sur 43.837 ouvriers, il y a 12.692 chômeurs volontaires.

A *Lyon*, à part les employés des tramways qui, comme chaque année, n'ont pas pris leur service, le chômage a été très faible dans toutes les industries, sauf dans le bâtiment, où les chantiers ont été fermés.

A *Brest, Limoges, Le Creusot, Bordeaux, Marseille, Toulon*, etc., la journée s'est également déroulée sans incident.

A L'ETRANGER

En BELGIQUE, le 1er Mai s'est déroulé dans un calme complet. Des manifestations ont eu lieu à Bruxelles, à Gand, à Malines, à Ostende, à Liége, à Namur et à Charleroi.

Les locomotives des trains arrivaient dans les gares ornées de vastes branches d'arbres et de drapelets rouges. A la gare du Nord, le machiniste de l'express Bruxelles-Bâle avait déposé un pétard sur la voie qui éclata comme un coup de fusil au moment de la mise en marche du train. Cela pour célébrer, à sa façon, la fête du 1er Mai.

Une manifestation communiste avait eu lieu le matin à Bruxelles, sans incident.

UN TUÉ, DES BLESSÉS A BARCELONE

A l'issue du meeting syndicaliste qui a eu lieu hier matin à Barcelone, une manifestation, comprenant trois à quatre mille personnes, s'est dirigée vers le Palais de la Généralité pour communiquer aux autorités les conclusions du manifeste du 1er Mai.

Une délégation est entrée dans le palais, mais pendant ce temps de graves désordres se sont produits sur la place de la République, anciennement place de Catalogni, où se trouve le Palais de la Généralité. Une foule très dense était massée sur la place, attendant le retour de la délégation. Soudain, plusieurs coups de feu ont claqué, produisant une panique dans la foule. Puis les coups de feu sont devenus plus nombreux et l'on évalue à 400 le nombre des détonations entendues.

On a relevé un gardien de la paix qui avait été tué et deux autres policiers très gravement blessés. Il y a eu, en outre, une douzaine de civils blessés, parmi eux trois sont gravement atteints et l'état de l'un est désespéré.

La force armée, aussitôt appelée, a dispersé les manifestants, pendant que les autorités du haut du balcon de la Généralité exhortaient la foule au calme.

UN TRÉSORIER DE SYNDICAT INDÉLICAT S'EST CONSTITUÉ PRISONNIER A DUNKERQUE

Le nommé Edouard Payelleville, âgé de 52 ans, trésorier du Syndicat des Dockers de Gravelines, s'est constitué prisonnier, hier, au Parquet de Dunkerque. Amené devant M. Vercier, substitut, il a déclaré avoir dilapidé les fonds du groupement, soit 4.000 francs environ.

Il devait distribuer des indemnités aux chômeurs hier matin, mais il a préféré se faire arrêter que de s'exposer à la colère des syndicalistes réunis. L'argent dilapidé servit à des beuveries et à des petites dépenses personnelles.

Payelleville, après avoir été interrogé par M. Bonnet, juge d'instruction, a été écroué à la Maison d'arrêt. Ajoutons que Payelleville est marié, sans enfant.

Cette arrestation a causé parmi les dockers de Gravelines une émotion bien légitime.

LE DERAPAGE TRAGIQUE D'UNE MOTO A BRIAS

Un pénible accident est survenu hier après-midi, à 16 h. 45, à quelque centaines de mètres du hameau de Grossart, près de Brias (arrondissement de Saint-Pol-sur-Ternoise).

A l'occasion du 1er mai, jour de chômage, le mineur Bacq Stanislas, de Mazingarbe, sujet polonais, avait projeté de venir à Saint-Pol se recueillir sur la tombe de son frère Joseph Bacq, tué par une auto près de Brias également, il y a quelques mois. Il se dirigeait donc sur Saint-Pol en motocyclette et avait sur son siège arrière son épouse, née Marie Lange, 22 ans.

La moto dut déraper par suite du goudronnage de la route, toujours est-il qu'elle se renversa. Dans la chute, Stanislas Bacq n'eut qu'une blessure superficielle au genou, mais sa femme fut tuée presque sur le coup.

Le docteur Carette a constaté une fracture du crâne. Le corps de la malheureuse a été transporté à l'Hospice de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Cette jeune femme laisse deux enfants. Les gendarmes de Saint-Pol procèdent à une enquête.

APRES LA CATASTROPHE DE WICRES

Hier vendredi, tous les parents des victimes et aussi les blessés de la terrible catastrophe d'autobus survenue jeudi 28 avril au passage à niveau de Wicres, ont adressé une émouvante pétition à M. le Procureur de la République à Lille, afin de solliciter la mise en liberté provisoire immédiate du chauffeur Servale, de La Bassée, qu'ils considèrent comme irresponsable de cet effroyable accident.

FEUILLETON DU 2 MAI 1931. — N. 8.

LA FIANCÉE VEUVE

par Henri GAYAR

LIVRE DEUXIEME

LA VEUVE

« Que par leur cupidité, leur âpreté au gain, ils avaient exposé des milliers d'existences.

« Mais de là à charger d'un crime affreux un homme que rien n'accuse, absolument rien...

« Et puis, vois comme tu es logique !

« Tantôt, en descendant du train, tu me déclarais avec des airs de conspirateur que tu arrivais ici « incognito ».

« Que personne ne devait connaître ni ta présence, ni tes projets.

« Et voilà que tu te mets à crier comme un sourd ! Comme s'il ne suffisait pas qu'on nous vit !

Le médecin montra les fenêtres éclairées tout proche !

— Car on nous voit certainement de la salle. Quel vilain rôle tu me fais jouer !

« Que dirons-nous si l'un des convives, sortant à l'improviste, venait nous demander ce que nous faisons là à pareille heure ?

« Nous ferions beaucoup mieux de r